



## Communiqué de presse

### Loi TEPA/Don ISF

## Participez à la fabrication des premiers médicaments de thérapie génique pour les maladies rares

Evry, le 12 mai 2011 - S'associer à un projet innovant et unique au monde en participant à la fabrication des premiers médicaments de thérapie génique grâce au laboratoire Généthon Bioprod est aujourd'hui possible. L'ouverture prochaine de Généthon Bioprod, laboratoire d'excellence de l'AFM-Téléthon, marque une étape historique dans le combat de l'AFM. Concrétisant plus de 20 ans de recherche, ce centre unique au monde, situé sur la Génopole d'Evry, sera entièrement dédié à la production de médicaments de thérapie génique pour le traitement des maladies rares : des maladies neuromusculaires comme la myopathie de Duchenne, mais aussi des maladies rares du système immunitaire, du cerveau, de la rétine ou encore du foie.

**Parce que Généthon est éligible au dispositif de défiscalisation de la loi Tepa d'août 2007, les contribuables assujettis à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune peuvent aider l'AFM à réaliser ce projet exceptionnel en choisissant d'affecter leur impôt à ce projet innovant.** Ils peuvent déduire de cet impôt 75% du montant de leur don réalisé en faveur de Généthon Bioprod.

Participer à la fabrication des premiers médicaments de thérapie génique en faisant un don, c'est offrir le plus bel espoir de guérison aux personnes concernées par une maladie rare et c'est aussi faire progresser la médecine de demain. Les avancées médicales pour les maladies rares ouvrent de nouvelles voies thérapeutiques pour les maladies plus fréquentes. Dès 2012, la production des premiers médicaments de thérapie génique permettra d'accélérer la guérison de maladies rares aujourd'hui incurables!

**Période de versement** : les personnes assujetties à l'ISF ont jusqu'au 15 juin 2011 pour réaliser un don ISF en faveur de ce projet et le déduire de leur déclaration 2011.

**Exemple** : un don de 2000 € permet de réduire de 1500 € l'ISF. Après déduction d'impôt le don ne revient qu'à 500 €

**Où adresser son don** : AFM-Opération Généthon Bioprod - Service Grands Donateurs - 1 bis rue de l'Internationale - BP 59 - 91002 Evry Cedex

**Pour toute information** : Carole Clément, Responsable Relation Donateurs  
Tél : 01 69 47 28 13

### **Contacts presse :**

Anne-Sophie Midol/Stéphanie Bardon/Géraldine Broudin  
Tel.: 01.69.47.28.28 / 06.45.15.95.87 / [presse@afm.genethon.fr](mailto:presse@afm.genethon.fr)